



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018

Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583

Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429

Agréée Ministère des Transports

Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090

Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385

Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 18 octobre 2021

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 18 octobre 2021

Procès-Verbal n° 250-211018

Présents :

➤ **Membres du Comité Directeur :**

Hervé **BANON**, Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ **Section Handivol :**

Damien **MENELLA**

➤ **Responsable Sécurité :**

Philippe **SERGENT (SGS)**

➤ **Membres du Comité Directeur excusés :**

Gil **PERRI**, Pascal **RIDAO**

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 30 septembre 2021,
- Relance de la section Handivol,
- Point sur les avions,
- Point sur la sécurité,
- Point sur la formation,
- Efficience de la flotte, coût/prix des avions
- Questions diverses,
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le lundi 18 octobre à 18:00
par Pierre SARTRE, Président.**

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

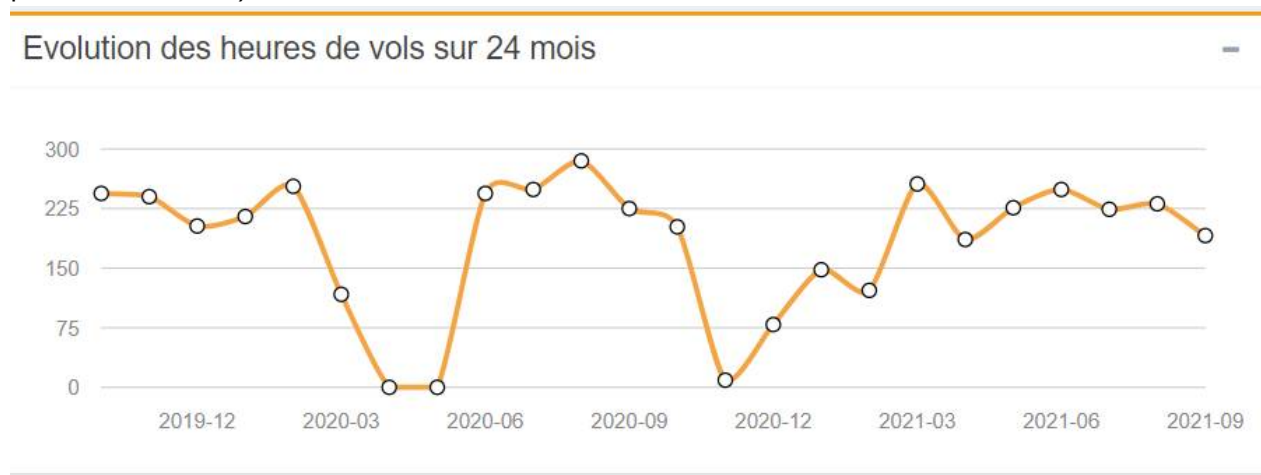
☎ + 33 4 67 65 59 38

secretariat@aeroclub-montpellier.org

1- Activité

Avions (heures de vol au 30 septembre 2021)

1838 heures de vol enregistrées au 30 septembre 2021. (Pour mémoire 1591 heures pour la même période l'an dernier)



Adhérents au 30 septembre 2021

190 membres inscrits au 30 septembre 2021. (179 pilotes et élèves pilotes, 2 élèves ULM handivol et 9 membres honoraires)

2 – Relance de la section Handivol

Notre Président Pierre SARTRE a participé à une journée de compétition de golf au Golf de Massane organisée par CAP 34 au profit de la section Handivol de l'Aéroclub. Les dons collectés ce jour-là avoisinent les 4350 €. La remise officielle du chèque par CAP34 aura lieu lors de notre traditionnelle soirée Club du premier vendredi du mois, soit le 5 novembre 2021 à 19h00.

Lors de la dernière journée de baptêmes de l'air organisée pour l'association « les amis de Jean-Ba » un membre de cette association s'est proposé de nous aider dans la communication.

Le Président lors d'un interview effectué par la radio AVIVA sur la section Handivol à la foire exposition de Montpellier, a pris contact avec un membre de l'ANPEI pour améliorer notre communication.

Damien MENNELLA se propose d'intervenir auprès du comité départemental Handisport et de relancer ses contacts.

De même, Mme Gabrielle HENRY conseillère départementale du canton 2 Montpellier s'est proposée de faire une communication au niveau des instances Handisport Départementales.

Jean-Marie est en train d'effectuer la migration du site internet Handivol vers le site internet du Club pour augmenter le nombre de vues. (En trois ans, 386 600 vues pour le site du Club, 7980 vues pour le site Handivol)

3 - Avions

Maintenance

*F-GCIJ Avion vendu à l'Aéroclub de CALAIS. (Voir décision dans CD N°249)

*Casse :

- Sur le F-GCIJ, un pilote a « explosé » le feu de NAV gauche (rouge), certainement en rentrant l'avion, ou un avion dans le hangar. **Aucun signalement de ce pilote, mais il a bien fait le ménage, aucun débris de verre trouvés sur place.**

- Sur le F-HPST, l'avertisseur de décrochage a été « défoncé » palette tordue et vis plastique sectionnées et comme pour le F-GCIJ, **aucun signalement et ménage bien fait.** C'est un élève en effectuant la visite prévol qui a découvert la casse.

* F-HPST : Suite à une casse, elle aussi non déclarée, la lentille en polycarbonate du feu de NAV/Strobe de l'aile gauche a dû être remplacée.

* F-HAFP : Par suite d'un atterrissage certainement du type, dit « brouette » (la roue avant touche en premier lors de l'atterrissage) le mécanicien a dû remplacer la jante avant ainsi que les roulements de cette dernière, plus l'anti-shimmy. Lorsqu'un de vos atterrissages vous paraît suspect, merci de le signaler pour que le mécanicien intervienne au plus tôt, cela pour éviter une dégradation plus importante du train d'atterrissage.

* F-HMON : Sonde température CHT 2 en commande.

*F-GNNI : RAS. Montage du pot CHABORD en cours.

*F-GOZZ : Avion arrêté (**depuis le 24 mai 2021**), suite à train avant et jambe du train principal droite tordues, suite à des atterrissages durs ou des atterrissages avec vent de travers non maîtrisés. À la suite des dernières informations transmises par notre mécanicien, **livraison des pièces d'ici fin octobre**.

*34AOG : RAS

4 - Point sur la sécurité et la formation

Sécurité, formation

Dans le cadre de la mise en place du contrôle qualité (voir compte-rendu CD 249) qui nous sera certainement demandé par notre organisme de tutelle (DGAC) lors d'un audit à venir, Philippe SERGENT présente son travail sur l'élaboration d'une grille de suivi (points faibles, points forts). Les différents postes de fonctionnement du Club et plus particulièrement ceux qui concernent la sécurité et la formation seront analysés. Une fois cette grille remplie, les résultats seront validés sur aérodiagnostic. (Outils de conformité DTO)

5 – Efficience de la flotte, coût/prix des appareils

L'analytique par avion au 30/09/2021 conforte le ressenti exprimé par les membres du bureau.

La flotte ROBIN subit trop d'arrêt de vol à cause de la difficulté d'approvisionnement des pièces détachées et du coût élevé de ces pièces, le F-GCIJ et le F-GOZZ sont fortement déficitaires, le F-GNNI est à l'équilibre.

Les SPORTSTAR, surtout le F-HPST qui a été peu arrêté, sont dans le positif.

La consommation de carburant et le prix du carburant en forte hausse incite à favoriser l'utilisation des avions équipés avec des moteurs Rotax.

Pour info : Essence 100LL 1,72 € en juillet et 2.14 € aujourd'hui
Essence SP98 1.31 € en juillet et 1.67 € aujourd'hui

6 - Questions diverses :

- Permanences le samedi : L'appel aux volontaires lors du dernier compte-rendu du comité directeur pour assurer des permanences le samedi n'ayant quasiment pas eu de retour (seul un membre s'est proposé) le comité directeur réitère sa demande auprès des membres. Le comité directeur cherche des volontaires pour assurer cette permanence du samedi après-midi de 14h00 à 17h00 (accueil et renseignements). L'idéal serait, que 6 ou 7 membres de notre association se portent volontaire, ce qui représente 1 permanence toutes les 6 à 7 semaines. Merci d'envoyer vos candidatures à secretariat@aeroclub-montpellier.org ou de contacter Pierre ou Jean-Marie au secrétariat.
- Accessoires de lavage : Cyrille CHARPENTIER est en attente du matériel.

- Michel RAYNIÉ demande s'il sera possible d'utiliser le F-GOZZ en école et en double commande uniquement par suite de la vente du F-GCIJ.

Réponse : oui mais la réservation ne devra se faire que 24 heures avant la date prévue pour le vol en double-commande, les réservations pour de l'école prises plus de 24 heures à l'avance seront supprimées par le secrétariat. Le F-GOZZ étant un avion de voyage il est en priorité réservé à ces derniers. Le tarif du F-GOZZ reste inchangé (tarif normal, pas de réduction).

- Vols de découverte :

Le Comité Directeur valide la décision prise par le Bureau le 28 août 2021 (PV N° Bur-002-210830) de rendre obligatoire le « Pass sanitaire » pour les pilotes habilités vols de découverte.

Un nouveau pilote autorisé « vols de découverte », Cédric R. vient renforcer l'équipe de pilote habilités.

- La TV FFA « Smile TV » est en service, elle permet la diffusion d'informations internes au Club, ainsi que celles du Comité Régional Aéronautique et de la Fédération FFA ; Elle devrait sous peu, diffuser des petites vidéos de formation à l'attention des pilotes. En attente de la première vidéo « Démarrage des moteurs »

- Règlement Général sur la Protection des Données (**RAPPEL du RAPPEL du RAPPEL du R.....**)
Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « Mes données - Confidentialité », cocher la case « Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail). Ce qui permet à un pilote en retard (par exemple) de vous prévenir ou à un pilote de vous appeler pour modifier une réservation.

- Paiement des heures de vol (**RAPPEL du règlement intérieur**):

Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.

6 - Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)

ALLORY Dimitri – ARTALLE Gwendal - CHRISTIN Fabien – COINTEPAS Philippe – DANA Richard – DENIS Barthélémy - DUNET Julien - GOUBERT Samia – HOUMADI Nassim - LARMAILLARD Merlin – LEBLOND Raphaël – MARCHAL Stéphane – MARCHAL Sylvain – MAURE Andréane - MERAL Michel – PHILIPPE Clémentine – PY Noémie - RECH Patrick - RODRIGUEZ Lionel – ROUZIES Gwenn – SCHNEIDER Arthur – VAILLANT Jonathan – ZARA Melvin.

- 1 Demande d'adhésion n'a pas été validée (à l'unanimité des membres du comité Directeur présents), l'intéressé sera avisé par mail.

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue et de bons vols à tous.

La réunion est close à 20h00, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET